



« On ne battra pas en retraite ! » n°6

Le journal de la mobilisation à la Ville de Paris

Mercredi 8 mars 2023



Et maintenant, le 8 mars !

9h

Réunion d'information Femmes et Retraite

15 rue Chaligny M° Reuilly Diderot

En visio :

<https://us06web.zoom.us/j/84278276662pwd=NjNVVE9UMGFodjd0a3Joamtmd3NQUT09>

ID de réunion : 842 7827 6662

Code secret : F9FeGp



Jeudi 9 mars

9h30

Assemblée Générale

Auditorium Eastman

11 rue Eastman

Paris 13eme



Participation aux Assemblées Générales (AG) sur heures d'information syndicale
ou sur heures de grève

Droit de participer à plusieurs Réunions d'Info Syndicale (AG)

Des préavis couvrent les actions grévistes pour tout les jours du mois de mars

Pas d'obligation de se déclarer gréviste avant la grève

On peut faire grève en milieu de journée (sauf DFPE et DJS)

Étalement sur plusieurs mois des retraits de salaire (pas plus de 2 jours par mois)

Le dessin de la semaine



La pancarte de la semaine



Un projet injuste pour les femmes !

Les femmes gagnent en moyenne 24% de moins : majoritaires dans les métiers les plus précaires et les moins rémunérés, sur les temps partiels, les indemnités et primes leur sont défavorables. Au moment du passage à la retraite, les inégalités sont encore amplifiées. 40% d'entre elles partent avec des pensions incomplètes, la moitié d'entre elles ont une retraite inférieure au seuil de pauvreté et elles touchent en moyenne une pension inférieure de 40% à celles des hommes. Et elles sont plus nombreuses que les hommes à devoir travailler jusqu'à 67 ans, âge d'annulation de la décote.

Avec la réforme des retraites, les femmes seraient contraintes de travailler encore plus longtemps tout en subissant toujours les effets de la décote. Les femmes travailleraient en moyenne 7 mois de plus (contre 5 pour les hommes). Et ce sont les femmes les plus précaires qui paieraient le plus lourd tribut : contraintes pour beaucoup d'entre elles de travailler à temps partiel, elles verraient le montant de leur pension diminuer et leur espérance de vie en bonne santé se dégrader.

Les mesures présentées comme des avancées (prise en compte du congé parental ...) ne vont concerner qu'un tout petit nombre de femmes. La réintroduction de critères de pénibilité pour le compte professionnel de prévention ne couvre pas la réalité des métiers féminisés. Dans la Fonction publique qui emploie 63% d'agentes, ce serait plus de 3,7 millions de femmes qui verraient leur situation économique dégradée.